

COMMUNE : 086 FAUCON DE BARCELONNETTE

ARRONDISSEMENT : 04 BARCELONNETTE

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE BARCELONNETTE



N° 1259 COM (1)

**TAUX  
FDL  
2018**

**ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018**

**I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS**

	Bases d'imposition effectives 2017 1	Taux d'imposition communaux de 2017 2	Taux d'imposition plafonnés 2018 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	679 794	6,53	>>>	696 500	45 481
Taxe foncière (bâti).....	455 829	17,38	>>>	464 700	80 765
Taxe foncière (non bâti).	9 521	66,06	>>>	9 700	6 408
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4			>>>		
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b			>>>		
<b>Total :</b>					<b>132 654</b>

**II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2018 5**

Produit nécessaire à l'équilibre du budget 6 - Total allocations compensatrices 3 197 - Produit taxe additionnelle FNB 7 - Produit des IFER 8 - Produit de la CVAE 9 = TASCOM 10 + DCRTP 11 + Versement GIR 11 + Prélèvement GIR 11 = Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) + Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 4b

**2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE**

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 12 7	Produit attendu 8	Taux de référence 2018 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES 12 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 5 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12
Taxe d'habitation.....	6,53					696 500	
Taxe foncière (bâti).....	17,38					464 700	
Taxe foncière (non bâti).	66,06					9 700	
CFE.....	>>>						
			132 654				
			Produit à taux constants	(6 décimales)			
						Produit fiscal attendu	

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2018 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A DIGNE LES BAINS

Le préfet,

A

le

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

le

Le maire,

JOAQUIN CESTER

le 20 MARS 2018



FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX